



N°162 Juin 2021

ENSEMBLE

BULLETIN DES SOCIALISTES DE RUEIL-MALMAISON

Consultez aussi le blog de la Section : <http://www.ps-rueil.fr/>

Sommaire

Editorial : Jean-Pierre Favennec :

La Vie à Rueil-Malmaison

La Géothermie pour le quartier de l'Arsenal

Martine Jambon

Tribunes Libres

Il y a 40 ans Mai 81

Jean-François Teyssedou

Meurtre de Sarah Halimi : les limites de la justice

Jean-François Teyssedou

La mondialisation à la française : une pilule qui passe mal !

Jean Pierre Jallade

Si vous souhaitez partager vos réflexions avec les camarades de la Section en écrivant dans « ENSEMBLE », **N'HESITEZ PAS** : envoyez vos contributions à Jean-Pierre Favennec (jpfavennec@yahoo.fr) et à Olivier Bensaude (bensaude@yahoo.com). Les illustrations sont bienvenues.

EDITORIAL

Elections

Jean Pierre Favennec, secrétaire de section

jpfavennec@yahoo.fr



Dans quelques jours se dérouleront les élections régionales et départementales. Merci à ceux qui ont largement participé à la campagne en distribuant sur les marchés et au RER, en collant les affiches

d'Audrey Pulvar et à ceux qui vont être assesseurs les prochains dimanche.

Je ne reviens pas sur les départementales pour lesquelles nous ne présentons pas de ticket.

Nous avons publié une Lettre des Socialistes de Rueil, distribuée sur les marchés mais également dans la plupart des boîtes aux lettres de Rueil. Dans cette lettre, nous appelons les électeurs à voter aux départementales pour un ticket dont les valeurs sont proches de celles de la Gauche.

Nous soutenons avec force la candidature d'Audrey Pulvar qui était présente à Rueil fin Mai. L'avenir de la région est en jeu. Le bilan de Valérie Pécresse n'est pas brillant. Il est probable qu'elle sera réélue mais la présence d'une forte opposition de gauche est indispensable au Conseil Régional pour promouvoir une politique plus en faveur des populations qui

souffrent, en particulier avec la crise du COVID

Ces élections sont-elles un tour de chauffe avant les élections présidentielles de 2022 ? Probablement. Paradoxalement alors que la cote de popularité d'Emmanuel Macron n'est pas mauvaise, la République en Marche est incapable de s'enraciner localement

A gauche la situation n'est pas brillante et comme le souligne Jean-François Teyssedou dans sa tribune (voir ci-dessous) le total des voix de gauche ne dépasse guère désormais le total des voix du RN

Les récentes déclarations de Jean Luc Mélenchon et plus généralement son positionnement rendent plus que difficile un rassemblement de la gauche en 2022.

Je regrette également les difficultés de notre Parti à se rassembler autour de son Secrétaire Général. Olivier Faure a été désigné comme les équipes qui l'entourent démocratiquement, et je regrette que nos anciens leaders (François Hollande en tête) ne favorisent pas ce rassemblement.

Je reste convaincu que les valeurs du Parti Socialiste restent les valeurs les plus à même de créer un programme de gouvernement susceptible de répondre aux aspirations des Françaises et des Français

Nous devons lutter pour ces valeurs.

CALENDRIER de la SECTION

Prochaine réunion de CA : Mercredi 17 Juin – 20h30

Prochaine AG de section : Mercredi 17 Juin – 21h00 (un lien ZOOM vous sera envoyé)

Prochain Ensemble : Au plus vite

La Vie à Rueil-Malmaison

La géothermie pour le quartier de l'Arsenal

Martine Jambon, conseillère municipale



Pour l'ensemble de logements de "l'Arsenal", la ville recherche depuis de nombreuses années une solution de chauffage collectif. Au final la solution géothermie a été retenue. Elle consiste à utiliser l'eau chaude - voire très chaude - qui existe dans des couches profondes du sol.

Compte-rendu de la réunion publique du 10 Février 2021

Les avantages

- économique : une source gratuite, non soumise aux fluctuations du Marché
- naturel : ne pollue pas et ne nécessite pas de stockage de la chaleur
- renouvelable : ressource non sujette au tarissement

Le chantier de forage

L'opération nécessite de creuser deux puits, le deuxième réinjecte l'eau dans l'aquifère originel. Le chantier couvre une emprise de 4000 m² qui seront rendus aux habitants en fin de chantier ; un bâtiment final, occupant 400 m², restera en place. Un « mur acoustique » doit atténuer la propagation du son aux points névralgiques grâce au capotage phonique des treuils, pompes etc.

Timing

Début des opérations : mars 2021-
préparation : 90 jours-opération en continu, weekends inclus .

Les questions

-1- Le problème de la nuisance sonore inquiète les riverains, de même que le risque de vibrations.

Le bruit ne dépassera pas 70 décibels en limite de forage. Il diminuera à mesure qu'on s'éloignera du point central. On évitera les opérations les plus sonores en

weekends. Il y aura un suivi des émissions sonores et un contrôle effectué par un Cabinet extérieur indépendant.

-2- Crainte de secousses sismiques comme à Strasbourg

A Strasbourg, le forage descendait à 4.000 m. Ici la profondeur est de 1500 m. La profondeur n'est donc pas excessive

-3- Les candidats au branchement

Le branchement des maisons individuelles n'est pas rentable. Il faut une demande de puissance minimale correspondant à au moins une quinzaine de logements pour accéder à ce type de fourniture d'énergie.

-4- L'investissement

Amorti sur 28 ans

-5- Enquête publique

L'enquête réglementaire est prévue (avril-mai).

Y aura-t-il une étude d'impact à chaque étape ?

Réponse : ce type de projet est très encadré. Nous vous invitons à venir consulter les documents.

Et maintenant (juin 2021) ?

Avec la production il faut également mettre en œuvre la distribution de l'énergie produite.

Cette opération a été confiée - par concession de service public - à la société ENGIE Energie Services qui est chargée de « la réalisation et l'exploitation d'un

service public de chauffage urbain sur la ville ».

-1- Les promesses

Un tarif compétitif par rapport au gaz.

Un plan de développement du réseau de chaleur permettant un accès au service public de distribution de chaleur à un grand nombre d'abonnés rueillois.

La distribution se fera par le moyen de canalisations sous voirie jusqu'aux différents lieux de raccordement.

Le réseau du SITRU (nord de la ville) apportera le complément nécessaire au maintien du taux d'ENR&R souhaité.

Planning sur 3 ans.

-2- Les questions

-1) Le contrat n'est pas clair en ce qui concerne les éventuelles défaillances du délégataire (ENGIE), par exemple, s'il ne remplissait pas ses obligations d'exécution de travaux, de qualité etc. La Ville devrait alors reprendre les travaux à sa charge et à ses frais - un coût considérable sans aucun doute.

-2) Par ailleurs, la réussite de l'opération « réseau de chaleur » nécessite le raccordement de 12 à 15.000 équivalents-logements. Certes, des entreprises (IFP) et des bailleurs sociaux ont souscrit au raccordement mais on n'atteint, pour l'instant, que la moitié du nombre d'abonnements nécessaire.

-3) Le passage des canalisations va rendre un certain nombre de voies provisoirement impraticables et provoquer des nuisances de toutes sortes.

TRIBUNES LIBRES

Il y a 40 ans... mai 1981

Jean-François Teyssedou

*« On la trouvait plutôt jolie, Lily
Elle arrivait des Somalies, Lily
Dans un bateau plein d'émigrés
Qui venaient tous de leur plein gré
Vider les poubelles à Paris »*

Place de la Bastille, ce soir du 10 mai 1981, cette chanson de Pierre Perret était reprise en cœur par les participants à ce rassemblement. François Mitterrand venait d'être élu Président de la République. Un formidable espoir venait de naître.

Quarante ans après, qu'en reste-t-il ? Que reste-t-il des victoires électorales du Parti socialiste, de cette génération de responsables qui longtemps ont gouverné l'État, une majorité de régions et de départements, présidé l'Assemblée nationale, et même brièvement le Sénat ?

Dernier candidat en date et en performance, Benoît Hamon n'a recueilli que 6,36% des votes. La gauche, aujourd'hui, s'avance affaiblie et désunie vers la prochaine présidentielle. L'addition de toutes ces forces atteint tout juste les 25% : c'est moins que le score de Marine Le Pen toute seule (28%)¹. L'espoir a fait place à la désillusion et au désenchantement.

Et pourtant !

L'élection du président François Mitterrand a ouvert la voie à une série de réformes qui ont marqué le pays :



économiques avec les nationalisations ; sociales avec la retraite à 60 ans, la cinquième semaine de congés payés, l'impôt sur les grandes fortunes, le relèvement du smic, des allocations familiales et du minimum vieillesse, les lois Auroux qui renforcent les droits des salariés, la semaine de 39 heures ; sociétales avec l'abolition de la peine de mort, la suppression des tribunaux d'exception, la dépénalisation de l'homosexualité ; institutionnelles avec la décentralisation ; culturelles avec la création de deux nouvelles chaînes de télévision commerciale et d'une chaîne de télévision européenne, le prix unique du livre, la Fête de la Musique. D'une certaine manière, ces réformes ont changé la vie quotidienne des Français et dessinent, aujourd'hui encore, le visage de leur démocratie.

On pourrait aussi parler des grands travaux ou évoquer des gestes symboliques forts en faveur de la paix qui, eux aussi, ont

marqué durablement. A Verdun où le chancelier allemand et le président français se sont recueillis la main dans la main ou encore la pose d'une rose sur la tombe de Jean Jaurès.

Seulement voilà. Tout n'est pas rose, même pour un gouvernement socialiste.

Le génocide rwandais qui, entre avril et juillet 1994, fit 800.000 morts est, aujourd'hui, questionné. Les archives de la présidence de la République indiquent que les autorités françaises ont été régulièrement informées au cours des années 1990 à 1994, de risques de massacres des Tutsis de grande ampleur et qu'elles ont probablement tardé à prendre la mesure de la situation de violence extrême qui suivit l'attentat du 6 avril.

Moins dramatique : le tournant de la rigueur de 1983. Trahison pour les uns, décision difficile mais nécessaire pour les autres. Du point de vue économique, la cause de ce tournant, c'est la politique de relance. Elle est intervenue dans une conjoncture internationale extrêmement dégradée, avec une politique monétaire américaine très restrictive qui visait à casser l'inflation, avec l'arrivée de Thatcher au Royaume-Uni, avec une Allemagne qui s'engage dans une désinflation compétitive, bref des conditions très hostiles. La relance par la consommation va surtout subventionner les industries étrangères. On se souvient de ces magnétoscopes japonais emmagasinés dans les bureaux de douane, symbolisant parfaitement cette forte erreur d'appréciation. La France s'est d'ailleurs retrouvée dès 1982 avec des déficits commerciaux et courants ahurissants. On se dit maintenant qu'il aurait fallu privilégier l'investissement et la montée en

qualité de l'industrie française, plutôt que la relance par la consommation. Avec le recul, c'est toujours plus facile. Mais, en 1983, il fallait gérer l'inévitable pour éviter d'affronter l'ingérable.

En fin de compte.

Il est permis de se demander si la désillusion et le désenchantement qui frappe le Parti socialiste, tient au bilan, forcément contrasté, de son action. En effet, des difficultés comparables touchent cette famille politique, la gauche de gouvernement, ailleurs en Europe, en Allemagne ou Grande-Bretagne par exemple.

L'ampleur, la rapidité et la violence des changements de ces dernières années, ont conduit une partie de l'électorat vers l'abstention, une autre vers les populismes de tout bord. A la suite de leurs victoires électorales en Grande-Bretagne (vote en faveur du Brexit) et aux Etats-Unis (élection de D. Trump), après l'alerte des élections régionales de 2015 (retraits de liste de gauche pour faire barrage au Front national), des sympathisants, des militants et des élus ont considéré que la lutte contre les populismes était devenue la priorité. Lors de la dernière présidentielle, ils se sont détournés du candidat socialiste et ont favorisé l'élection d'Emmanuel Macron.

Par déception ou par adaptation ? Chacun jugera.

¹ Enquête Harris Interactive pour Challenges, réalisée en ligne du 28 au 31 mai,

Meurtre de Sarah Halimi : les limites de la Justice

Jean-François Teyssedou



Dimanche 25 avril, en France, plus de 25.000 manifestants ont réclamé justice pour Sarah Halimi. Cette sexagénaire juive avait été tuée en 2017, aux cris de « Allah Akbar », par un homme de 27 ans. En décembre 2019, il a été déclaré irresponsable pénalement par la cour d'appel de Paris. Celle-ci s'est appuyée sur les conclusions de sept experts psychiatres. Ils ont conclu que l'auteur des faits, grand consommateur de cannabis, avait été pris d'une bouffée délirante et ne disposait plus de son discernement au moment du meurtre.

Saisie, la Cour de cassation -plus haute juridiction française- a reconnu le caractère antisémite du crime, mais a rejeté les pourvois des parties civiles. Rendu le 14 avril, son arrêt a suscité incompréhension et indignation de la part des proches de Sarah Halimi et d'une partie des Français.

On comprend bien leurs colères ou leurs désarrois. Ils sont désarçonnés par cette décision. Tout en reconnaissant le caractère antisémite de l'acte, la Cour de cassation retient l'irresponsabilité pénale de l'auteur pour cause de démence. Quel qu'ait pu être l'impact de sa consommation régulière de cannabis dans sa démence, le meurtrier ne sera pas jugé par une cour d'assise.

Comment expliquer cela ?

La Cour de cassation a retenu l'abolition et non l'atténuation de sa responsabilité qui

aurait permis la tenue d'un procès d'assises. Elle a, en effet, considéré que l'article 122-1 du code pénal n'exclue pas automatiquement l'irresponsabilité pénale lorsqu'une consommation volontaire de toxiques est la cause de l'abolition du discernement. Et, par conséquent, elle a reconnu irresponsable pénalement le meurtrier de Sarah Halimi.

La Justice ne peut pas faire plus que ce que le législateur a prévu qu'elle puisse faire. « Le juge ne peut distinguer là où le législateur a choisi de ne pas distinguer. » a d'ailleurs rappelé la Cour de cassation dans un communiqué¹. Ce sont les limites de la Justice.

Cependant, il faut bien le constater. Cette décision -comme d'autres- n'offre pas une issue apaisante pour toutes les parties, notamment aux victimes. Mais la Justice, dans un état de droit, est encadrée. Elle n'est pas toute puissante. Les victimes mettent tous leurs espoirs dans un procès pénal qui permettra de « faire leurs deuils ». On ne peut que comprendre. Mais l'enjeu essentiel d'une procédure pénale reste de se prononcer sur la culpabilité du prévenu ou de l'accusé, selon les termes de la loi, et de le sanctionner, conformément à ses dispositions.

Dans ce contexte, Éric Dupond-Moretti, le garde des Sceaux, a indiqué qu'un nouveau projet de loi sur l'irresponsabilité pénale serait prochainement présenté au Conseil des ministres. C'est tout à fait regrettable.

Non que la législation actuelle sur l'irresponsabilité pénale des déments soit parfaite et ne puisse être ajustée ou amendée. Mais, il est hasardeux de légiférer dans la précipitation. S'il faut

reconsidérer cette question -c'est évidemment possible, peut-être même souhaitable- encore faudrait-il permettre au législateur de le faire avec réflexion, sans surfer sur les émotions. Dénoncée par le passé, notamment sous N. Sarkozy, cette

tendance du monde politique à s'emparer d'affaires judiciaires sensibles, dans un contexte de campagne électorale, reste déplorable. En nuisant à la quiétude et au lustre de l'institution judiciaire, elle dessert la justice.

La mondialisation à la française : une pilule qui passe mal !

Jean Pierre Jallade
jpjallade@club-internet.fr



Mondialisation et néo-libéralisme

Les deux termes sont plus ou moins associés, sinon confondus chez de nombreux analystes politiques. Certains associent le début du processus de mondialisation à la naissance du néo-libéralisme en 1983, lorsque Jacques Delors persuade Mitterrand de mettre en œuvre une politique de rigueur après les « années folles » (1981-83) marquées par les nationalisations et les largesses budgétaires de la gauche pour financer des mesures sociales trop longtemps différées.

Au sein de l'UE, l'Acte unique européen de 1987 en vue d'achever le marché intérieur et le basculement des économies dirigées du monde soviétique dans l'orbite du marché à partir de 1989 constituent des « marqueurs » qui signalent le début d'un processus encore souterrain. D'autres

observateurs préfèrent mettre l'accent sur le processus d'ouverture des grandes économies sur le monde extérieur dans les années quatre-vingt dix. L'essor du commerce international sous l'égide de l'OMC marquerait ainsi le début de la **mondialisation libérale**.

On peut aussi associer le processus de mondialisation à **l'émergence des économies à bas salaires, et donc à bas coûts de production**, à partir des années 2000. Ces économies, celle de la Chine en particulier et bien d'autres, deviennent des acteurs de poids dans l'économie mondiale, et des concurrents redoutables pour les pays avancés. Grosso modo, on peut dire que **la logique de fond de la mondialisation consiste à produire à bas coûts pour le plus grand bénéfice des consommateurs des pays riches et des producteurs (autrement dit des actifs) des pays pauvres au sein desquels une classe moyenne émerge et la pauvreté recule**. C'est l'époque où le commerce international explose et des concept-clé émergent, celui de "compétitivité", mère de toutes les batailles, de "chaines de valeur" au sein desquelles les entreprises doivent trouver leur place pour se développer ou même tout simplement survivre.

Mais l'essor du commerce international fait des gagnants et des perdants au sein des pays riches. Les importations des pays dits autrefois “pauvres”, mais maintenant “émergents”, entraînent des fermetures d'entreprises, des “délocalisations” et poussent les salaires à la baisse. Pas tous cependant. Ce sont surtout les personnes peu qualifiées, les entreprises où on a peu investi dans des régions en déclin qui se sentent menacées. D'autres, mieux positionnées par leur diplôme, leurs choix professionnels ou leur compétences s'en tirent très bien.

Les multinationales sont les grands acteurs de ce processus. En allant investir à l'étranger dans les pays où la main d'œuvre n'est pas chère, en mettant en concurrence des PME nationales et étrangères dans leurs appels d'offres, en restructurant à la hache pour rester compétitive, elles taillent dans les emplois sans considération de leur localisation géographique et le “made in France” est à la peine. A ce jeu, les multinationales françaises sont les championnes toutes catégories.

La mondialisation à l'européenne

Au sein de cette gigantesque redistribution des cartes à l'échelle mondiale, l' UE présidée par Jacques Delors (1985-1995) a longtemps fait figure de précurseur. A bien des égards, le marché unique a préfiguré une forme de mini-mondialisation avant la lettre. Les bas salaires des pays d'Europe centrale et orientale ont été acceptés au nom d'un **rattrapage économique** indispensable à la cohésion de l'Union à vingt-sept et en échange de l'ouverture de leur marché aux investissements et aux exportations des pays plus avancés. Mieux même, des dispositifs d'aide, les fonds de cohésion, ont été mis en place pour mettre à niveau les infrastructures de ces pays.

Trente ans plus tard, les progrès sont saisissants en Pologne, en République tchèque ou en Slovaquie. Les investissements sont venus, les emplois ont été créés et la croissance est vigoureuse. Portés par le maintien de bas salaires, les pays d'Europe centrale et orientale sont devenus des candidats pour **localiser chez eux des entreprises qui ne sont plus rentables à l'Ouest**, en France notamment. On se rappelle le duel Le Pen-Macron en 2017 à propos d'une usine de lave-linge basée à Amiens qui devait être délocalisée en Pologne.

En Europe aussi, l'entrée des pays à bas salaires a donc exercé une poussée à la baisse sur les salaires des pays européens plus avancés dans une perspective de maintien de la compétitivité, alimentant un Euro-scepticisme à gauche très critique. Qu'on se rappelle la polémique autour de la Directive Bolkentein concernant les travailleurs détachés, ou autour des chauffeurs routiers polonais, bulgares ou roumains qui ne respectent pas les règles élémentaires de sécurité et viennent concurrencer leurs collègues français davantage contrôlés.

L'UE aurait-elle pu être plus efficace pour mieux gérer les conséquences délétères du marché unique en matière sociale ? Rétrospectivement, je pense que oui. La Commission aurait pu prendre des initiatives pour mieux gérer les délocalisations au sein de l'UE, imposer un ou des SMIC européens, faire respecter les lois sociales à l' Est et indemniser le chômage dû aux restructurations inévitables. En s'affirmant davantage sur le plan social, elle aurait pu y gagner en **légitimité politique** au lieu de se borner à des mesures d'orthodoxie budgétaire.

La France a mal à SA mondialisation

Vu de France et surtout de la gauche française, le néo-libéralisme bruxellois est souvent mal analysé et mal compris, surtout lorsqu'il est défendu par des pays à tradition social-démocrate d'Europe du nord ou par les pays d'Europe de l'Est vite oubliés de leur passage par le collectivisme soviétique. Ce qu'il faut comprendre, c'est que pour les premiers, l'ouverture vers l'extérieur est impérative en raison de l'exiguïté de leurs marchés intérieurs. Pour pouvoir importer ce qu'ils ne produisent pas, ces pays doivent être capables d'exporter. Être compétitif est pour eux une question de survie. Pour les seconds, la conversion des anciennes démocraties, dites populaires, à l'ultra libéralisme s'est faite avec une vitesse confondante et la conversion semble sans retour. Là-bas, le néo-libéralisme, parfois sur le mode « ultra », est revendiqué... !!! Ces pays, petits par la taille, mais nombreux au sein de l'UE à 27, constituent la colonne vertébrale du néo-libéralisme économique de Bruxelles.

Au-delà de ces considérations politiques, il est une autre leçon à tirer de la mondialisation à l'européenne, à savoir que **certains pays se débrouillent mieux que d'autres et qu'il peut exister quelque chose comme une mondialisation heureuse**. Pour peu que des « réformes structurelles » bien menées soient mises en œuvre, la mondialisation n'est pas synonyme de régression sociale et de chômage. Il ne manque pas d'exemples de pays européens qui se sont remarquablement adaptés au choc de la mondialisation : du Danemark à la Finlande, de la Suède à l'Irlande, sans parler des réformes allemandes du début des années 2000 qui ont éradiqué le chômage de masse à tel point que le pays est demandeur de main d'œuvre immigrée.... Certes, tout n'est pas parfait. Il y a aussi des « small jobs » dans tous les

pays de l'UE et les inégalités ont tendance à augmenter.

La gauche française, trop portée à se croire au centre du monde, a du mal à accepter que sa méfiance viscérale vis-à-vis de la mondialisation n'est pas partagée hors des frontières hexagonales. Chez nos voisins, l'épouvantail de la mondialisation a cessé d'effrayer. On s'attache à regarder vers l'avenir plutôt qu'à préserver le passé. Les ingrédients de la « potion magique » pour sortir de la spirale du déclinisme à la française sont désormais bien connus : rester compétitif en investissant dans les secteurs porteurs de croissance, baisser les coûts salariaux si nécessaire, innover à tous les étages, se spécialiser dans les domaines où on est déjà fort, flexibiliser le temps de travail...

Ce n'est pas que rien n'ait été tenté en France. Le CICE par exemple, initié par Hollande et poursuivi par Macron allait dans la bonne direction, mais c'était une réforme à dose homéopathique quand on la compare à ce qui a été accompli au Danemark, (sans parler des dégâts politiques qu'elle a causés qui, eux, n'ont pas été homéopathiques !). En quelques années la plupart des cotisations sociales employeurs dans ce pays ont été basculées vers l'impôt, permettant à l'économie nationale de retrouver des marges pour exporter et se replacer dans de nouveaux secteurs ; tout ceci accompagné par un système d'indemnisation du chômage et généreux mais exigeant en termes de retour à l'emploi (la fameuse *flexisécurité* à la danoise).

La leçon du COVID : est-on allé trop loin dans la mondialisation !

C'est probable et c'est en tout cas ce que les élites démocrates américaines clament désormais à haute voix. On n'en est plus aux embrassades de la « Chinamérique » qui dominaient au cours de la décennie

précédente. La désindustrialisation de nombreux Etats américains s'est traduite par l'élection de Trump. De tout ceci, Biden est bien conscient.

En Europe et en France aussi, la pandémie a donné lieu à une prise de conscience des excès de la mondialisation. En braquant le projecteur médiatique sur le délabrement

des capacités nationales en matière sanitaire (vaccins, médicaments de réanimation, respirateurs, blouses, masques, tout doit être importé), les excès de la mondialisation apparaissent au grand jour... On parle dorénavant de relocalisation, mais c'est une histoire qui reste à écrire.